



Ce guide décrit les normes minimales, les meilleures pratiques et les mesures concrètes à prendre pour s'assurer de la présence de toilettes et d'installations inclusives qui privilégient la sécurité, l'accessibilité, l'équité et la conformité aux normes de santé et de sécurité au travail.

POURQUOI UTILISER CE GUIDE? *Justifications commerciales, légales et de sécurité*

- **Dignité, sécurité et rétention** : L'accès à une toilette est un besoin physique fondamental, au cœur de la dignité humaine, et constitue un droit protégé en milieu de travail. Les installations inclusives réduisent le risque de harcèlement et aident les travailleur·euses à rester sur le site et au travail. Les choix de conception universelle (comme les salles de toilettes inclusives) servent également à beaucoup d'autres personnes (parents, travailleur·euses en situation de handicap, personnes ayant recours à un·e aidant·e, etc.)
- **Droits de la personne** : Les travailleur·euses trans et non binaires devraient pouvoir utiliser des salles de toilettes et des vestiaires qui correspondent à leur identité de genre, comme tout le monde.
- **Attentes en matière de santé et sécurité au travail (SST)** : Des toilettes inclusives, propres et accessibles sont une exigence de sécurité fondamentale. Sans ces équipements, les travailleur·euses risquent de tomber malade, de subir du harcèlement et de se blesser physiquement en devant éviter les installations ou s'y précipiter.
- **Conformité du site** : En Colombie-Britannique, les chantiers de construction spécifiés (25 travailleurs et plus) doivent être équipés de toilettes à chasse d'eau, d'un système de lavage des mains et de salles de toilettes propres. Des règles semblables existent partout au Canada, dans les codes de SST et les codes du bâtiment - vérifiez votre juridiction.
- **Espaces genrés** : La recommandation d'ajouter des toilettes neutres (non genrées) ne vise pas à supprimer toutes les toilettes genrées. Les espaces genrés sont importants pour plusieurs personnes et pour différentes raisons. L'ajout d'une option neutre permet à chaque personne de se sentir en sécurité et d'être traitée avec dignité.

OBJECTIFS MINIMAUX *Seuils à atteindre*

- Au moins une toilette et un vestiaire accessibles et neutres dans **chaque** bâtiment et site (fixe ou temporaire). Il peut s'agir d'une toilette accessible, mais elle doit être centrale. Aménager les lieux pour assurer l'intimité et la sécurité.
- Politique d'accès qui déclare explicitement **le droit de chaque employé·e** d'utiliser la toilette ou le vestiaire correspondant à son genre.
- Conception qui **privilégie l'intimité** : cloisons ou portes pleine hauteur limitant les interstices et munies de serrures indiquant l'état d'occupation.
- **Conception universelle et accessibilité** : utiliser la norme CSA/ASC B651 comme référence pour les salles de toilettes accessibles/universelles, notamment en ce qui a trait à l'espace libre au sol, le système d'appel d'urgence, le matériel et la signalisation accessibles.
- **Terrain et sites mobiles** : s'il n'est pas possible d'installer des toilettes raccordées à la plomberie, prévoir des unités portatives propres, éclairées, chauffées et équipées d'un dispositif de lavage des mains et maintenir la conformité avec les normes de SST.

MISE EN ŒUVRE PAR ÉTAPES *Responsabilités, délais et résultats*

1. S'engager + établir la ligne de base

Responsable : Ressources humaines / Installations / Santé, sécurité et environnement

- Faire l'inventaire de chaque site (fixe, temporaire, éloigné) : recenser les installations, le type (avec plomberie/portative), les distances, le niveau d'intimité, l'accessibilité, la disponibilité des produits menstruels et la fréquence des nettoyages.

Livable : Plan des installations et liste des lacunes.

Succès : 100% des sites évalués. Approbation du plan de remédiation par la direction.

2. Politique + sensibilisation

Responsable : Ressources humaines / Juridique

- Publier une politique d'une page : « Les employé·es peuvent utiliser les toilettes, les vestiaires et les douches correspondant à leur identité de genre ». Inclure les dispositions de lutte contre le harcèlement.

Livable : Politique signée + FAQ pour les superviseur·euses.

Succès : Politique utilisée dans le processus d'accueil du personnel et incluse dans les manuels de l'employé·e. Superviseur·euses formé·es.

3. Normes de conception pour les sites fixes : rénovations ou nouvelles constructions

Responsable : Installations / Juridique

- **Salles de toilettes « universelles » à usage individuel**, conformes à la norme CSA/ASC B651 : espace libre, appel d'urgence, signalisation/équipements accessibles, emplacement central.
- **Salles de toilettes neutres à plusieurs cabinets**, lorsque possible : cabinets à cloisons pleine hauteur, serrures indiquant l'état d'occupation, alarme de contrainte dans l'aire commune.
- **Signalisation** : Désigner toutes les toilettes à cabinet unique par une signalisation claire comprenant des icônes d'accessibilité. Indiquer les installations disponibles dans les salles de toilettes (toilette, urinoir, douche, table à langer) à l'aide de panneaux.
 - Affiche sur la politique d'accessibilité des toilettes, à afficher dans toutes les toilettes
 - Signalétique des toilettes, à afficher dans toutes les toilettes
 - Ressources supplémentaires : [Egale](#)
- **Matériel** : poubelle fermée dans chaque cabinet, produits menstruels dans toutes les salles de toilettes, étagères/crochets de porte, ventilation/éclairage adéquats.

Livable : Détails standard pour les architectes/vendeurs.

Succès : Adoption par défaut d'aménagements privilégiant l'intimité.

4. Normes de conception pour les sites sur le terrain, les sites éloignés et les sites temporaires

Responsable : Gestionnaires de site

- Consulter les codes de SST applicables au(x) site(s) (code fédéral ou provincial). Par exemple, en Colombie-Britannique, les chantiers de construction spécifiés (25 travailleurs et plus) doivent être équipés de toilettes à chasse d'eau et d'un système de lavage des mains, conformément aux nouvelles exigences en matière de santé et de sécurité au travail. Les sites plus petits ou éloignés doivent être équipés d'unités portatives de haute qualité répondant aux normes d'intimité, d'hygiène, d'éclairage et de chauffage. ([WorkSafeBC](#), [CCOHS](#))
- Prévoir **au moins une toilette accessible et neutre** sur chaque site et dans chaque zone de travail active. Assurer un emplacement central.
- **Signalisation :** Indiquer les installations disponibles dans les salles de toilettes (toilette, urinoir, douche, table à langer) à l'aide de panneaux.
 - Affiche sur la politique d'accessibilité des toilettes, à afficher dans toutes les toilettes
 - Signalétique des toilettes, à afficher dans toutes les toilettes
 - Ressources supplémentaires : [Egale](#)
- Prévoir des accords de niveau de service pour l'entretien (fréquence des nettoyages, consommables, hivernage).

Livable : Contrats avec les fournisseurs + plans des emplacements sur le(s) site(s).

Succès : 100% des sites actifs ont des installations conformes, propres et privilégiant l'intimité.

5. Opérations, formation et signalement

Responsable : Santé, sécurité et environnement / Ressources humaines

- Établir et annoncer une **procédure de signalement anonyme** en cas de vandalisme, d'utilisation abusive ou de comportement inapproprié (ex. : affiche dans les toilettes avec un code QR, numéro à appeler pour les installations, ligne d'assistance téléphonique, etc.)
- Élaborer une procédure normalisée d'exploitation (PNE) pour documenter et résoudre les incidents de sécurité, de vandalisme, d'utilisation abusive ou de comportement inapproprié.
- **Formation :**
 - Comment réagir rapidement : mettez fin au harcèlement ou à la « police du genre » et réaffirmez la règle.
 - Comment documenter et faire remonter : notez les faits objectifs (quoi, où, quand, qui), classez le problème (danger pour la sécurité, vandalisme, harcèlement) et suivez les procédures d'exploitation pour faire remonter rapidement l'information aux installations/RH/santé, sécurité et environnement, avec des délais d'intervention clairs.
 - Comment protéger les personnes qui font un signalement : assurez la confidentialité, interdisez les représailles, communiquez les résultats en préservant l'anonymat et bouclez la boucle pour que la personne qui a fait le signalement sache que le problème a été traité.

Livable : PNE pour les interventions + registre des incidents.

Succès : Les problèmes signalés sont résolus rapidement et sans représailles.

6. Communications et gestion du changement

Responsable : Communications / Ressources humaines / Responsables de site

- Diffuser un outil de communication simple, qui explique, par exemple : « Pourquoi nous modernisons les toilettes », « Comment utiliser les toilettes neutres », « À quoi s'attendre pendant les rénovations », avec des plans du site.
- Aborder les actualisations de politiques et d'installations dans le cadre de communications et de contrôles réguliers, comme les réunions hebdomadaires ou les rencontres d'information (réunions « boîte à outils »). Clarifier le comportement adéquat : ne pas se faire la police du genre d'autrui, utiliser les installations et passer à autre chose (voir le guide sur les réunions « boîte à outils »).

Livable : Instructions de communication d'une page.

Succès : Réduction des plaintes, satisfaction accrue lors de la vérification de l'état d'esprit sur le site.

7. Suivi et responsabilité

Responsable : EDI / Ressources humaines / Santé, sécurité et environnement

Suivi des indicateurs trimestriels :

- Couverture : nombre de sites et nombre de toilettes neutres sur chacun.
- Qualité : propreté, réserve de fournitures, etc.
- Sécurité et culture : rapports d'incidents liés aux installations et délais de résolution.
- Expérience : question de sondage anonyme (« J'ai accès à une toilette privée et sécuritaire lorsque j'en ai besoin »).

Livable : Analyser et publier les résultats en interne pour un suivi en continu.

Succès : 100% des sites actifs sont conformes à la norme minimale.

Politique de toilettes inclusives, à afficher dans toutes les toilettes



Signalétique des toilettes, à afficher dans toutes les toilettes

